

Lyon, le 22 juin 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT ET LA VILLE DE SAINT-ETIENNE SIGNENT UNE CONVENTION-CADRE POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT DES SALARIÉS

Le 22 juin, Frédéric Reynier, Président du Comité régional Action Logement Auvergne-Rhône-Alpes, Daniel Florence, Vice-président, et Jean-Pierre Berger, adjoint au maire de Saint-Etienne, en charge de la politique du logement et de l'habitat, ont officialisé leur partenariat lors de la signature de la convention-cadre de territoire en faveur du logement des salariés.

La ville de Saint-Etienne demeure un site majeur pour l'accueil des entreprises concentrant 82 766 emplois. La ville a naturellement vocation à loger les salariés.

La Ville de Saint-Etienne a pris la mesure du défi à relever et a engagé une politique de redynamisation de son attractivité résidentielle. Consciente de la nécessité de renforcer le lien emploi-logement et conformément à sa volonté de développement économique, elle a décidé de mettre en place un environnement favorable aux entreprises.

Action Logement, partenaire historique des entreprises depuis 60 ans, œuvre pour faciliter l'accès au logement des salariés pour favoriser leur accès à l'emploi. Grâce à son organisation de proximité, Action Logement a engagé une dynamique partenariale au cœur des territoires et notamment avec les acteurs locaux afin d'innover et de co-construire de nouvelles solutions adaptées aux enjeux et aux spécificités locales.

Ainsi, au regard de leurs stratégies concordantes, la Ville de Saint-Etienne et Action Logement affirment dans cette convention leur volonté de travailler ensemble afin de renforcer l'attractivité du territoire et bâtir des solutions logement qui favoriseront l'arrivée de nouveaux salariés (notamment des cadres et des jeunes) dans le centre-ville.

En soutien des dynamiques en cours et à venir en cohérence avec la stratégie de la ville, Action Logement s'engage particulièrement sur deux axes :

1. CONTRIBUER A L'ATTRACTIVITE DE LA VILLE

- **Rénover le parc existant** afin d'augmenter l'offre de logements de qualité correspondant aux attentes des salariés. Action Logement propose aux propriétaires occupants ou bailleurs un ensemble d'aides et services comme le prêt travaux d'amélioration de la performance énergétique.
- **Accompagner la remise sur le marché des logements réhabilités** : Action Logement complète les aides financières apportées l'ANAH et ses prêts par une aide à la recherche de locataires et propose des outils de sécurisation (avance de caution et garantie).
- **Diversifier la production de logements** : grâce aux financements accordés aux bailleurs sociaux du territoire en échange de réservations octroyées aux salariés, Action Logement s'engage à favoriser la production d'une gamme diversifiée et complète de logements dans une logique d'appui à la mixité sociale dans les quartiers.
- **Contribuer au renouvellement urbain des quartiers** : Action Logement est un acteur majeur du renouvellement urbain et finance les politiques publiques et notamment la restructuration des quartiers et l'amélioration de l'habitat. A ce titre, il prendra soin de veiller à ce que les quartiers concernés par le renouvellement urbain sur le territoire de Saint-Etienne réponde à un objectif de mixité sociale et fonctionnelle en développant la diversité de l'habitat (typologie des bâtiments et des logements...) et des fonctions (commerces, équipement, ...).

2. ACCOMPAGNER LA REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE

- **Faire revenir des salariés dans ces quartiers.** Une démarche volontariste auprès des entreprises et des salariés du secteur sera mise en œuvre pour mettre en avant les nouveaux atouts de ces quartiers (offre de logements neufs et rénovés...) et les dispositifs d'aides directes en faveur des salariés (financement du dépôt de garantie, ...).
- **Aider les entreprises locales à attirer des compétences.** Action Logement s'engage à accompagner les entreprises qui souhaitent recruter sur le territoire en proposant une offre sur mesure qui facilite l'intégration des salariés (offre de logements, aides financières pour faciliter l'installation, financement gratuit de la recherche de logement par un opérateur spécialisé...).
- **Aider les salariés à devenir propriétaire pour favoriser la mixité sociale** : Action Logement aidera les salariés à devenir propriétaire via ses services de conseils financiers, son prêt accession et son accompagnement social personnalisé, en cas de difficulté de l'accédant après son acquisition.
- **Renforcer le positionnement national de Saint-Etienne comme ville d'enseignement supérieur** en proposant un accompagnement spécifique notamment aux jeunes apprentis (subvention pour alléger le loyer des alternants, service de cautionnement gratuit Visale...).

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 65 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Action Logement Services dans la Loire * :

- 5 535 aides et services attribués aux salariés et 908 salariés logés.
- 14,05 M€ engagés pour financer les projets des salariés (sous forme de prêts ou de garanties pour faciliter la location, l'accession, les travaux d'amélioration, la mobilité professionnelle, ou pour surmonter des difficultés).
- 4,74 M€ investis dans la production logements locatifs.
- 1 079 entreprises de plus de 20 salariés assujetties versant annuellement 0,45% de leur masse salariale à Action Logement (14,85 millions collectés en 2016).

**Chiffres 2016*

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACTS PRESSE

Action Logement – Communication AURA : Magali Villaret : 06 11 853 843 - magali.villaret@actionlogement.fr

Ville de Saint-Etienne : Pierre Chappel : 06 13 17 03 85 - pierre.chappel@saint-etienne.fr